

Motion présentée par la FCPE et les enseignants élus au CA du lycée Paul-Valéry

Les parents d'élèves et les enseignants du lycée Paul-Valéry, à Sète, ont pris connaissance de la dotation horaire globale (DHG) attribuée pour l'année 2016-2017, ainsi que sa répartition proposée par le chef d'établissement.

Comme chaque année, ils reconnaissent les efforts déployés par la direction de l'établissement pour faire au mieux avec les moyens attribués et devraient donc, dans cette logique, approuver cette répartition à l'occasion du vote proposé lors du conseil d'administration réuni ce jeudi 4 février 2016... Mais ce serait entériner la mascarade orchestrée par les services du rectorat.

Comment se satisfaire d'une dotation amputée de 32 heures postes ? Dotation par ailleurs maintenue sous perfusion par l'augmentation des heures supplémentaires, qui représentent désormais près de 10 % de la DHG. Comment tolérer que l'enveloppe d'heures d'enseignement diminue alors que les prévisions d'effectifs pour la prochaine rentrée sont en hausse ? Toujours plus d'élèves par classe, voilà la seule promesse que fait miroiter l'administration !

Les parents d'élèves et les enseignants du lycée Paul-Valéry sont inquiets de l'inexorable déclin de cet établissement d'enseignement public, le seul en centre-ville de Sète : DHG qui ne permet aucune marge de manoeuvre, manque de personnel à la vie scolaire, recul de l'enseignement de l'allemand et de l'italien, remplacements non effectués, suppression de trois postes d'enseignants à la prochaine rentrée... Face au projet d'extension de l'enseignement privé à Sète et aux inégalités de dotations entre les établissements publics sétois, c'est aujourd'hui que l'Education nationale doit donner les moyens au lycée Paul-Valéry d'assurer la réussite de tous ses élèves.

Par cette motion, les parents d'élèves élus FCPE et les enseignants élus SNES et sympathisants, membres du conseil d'administration réunis le 4 février 2016, refusent de prendre part au vote de la répartition d'une DHG notoirement insuffisante, réaffirment leur attachement à un enseignement public de qualité et exigent d'être reçus par le rectorat afin de discuter des perspectives d'avenir du lycée Paul-Valéry.